

Essais francophones
Série CREDIF
Volume 2 ■ 2022

Jacques Cortès

Professeur honoraire de Sciences du Langage et didactique des langues

Directeur du CREDIF (1977-1986)

À l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud

LE CREDIF (1950-1996)

Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français

« Chronique d'une mort annoncée »



« Une ténébreuse Affaire »

Rome à ses débuts était si convaincue que les artistes et les poètes poursuivaient un jeu puéril qui ne s'accordait pas avec la gravitas, le sérieux et la dignité propres à un citoyen romain, qu'elle jeta simplement le voile sur tous les talents artistiques qui avaient pu fleurir dans la République antérieurement à l'influence grecque.

Hannah Arendt, *La crise de la culture*. Folio Essais, 1972, p. 277.

GERFLINT

Essais francophones
Série CREDIF
Volume 2 ■ 2022

Jacques Cortès

Professeur honoraire de Sciences du Langage et Didactique des Langues
Directeur du CREDIF (1977-1986)
À l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud

Le CREDIF (1950–1996)
Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français
« Chronique d'une mort annoncée »*

« *Une ténébreuse Affaire* »

**Emprunt à Gabriel García Márquez.*

GERFLINT

Essais francophones

<https://gerflint.fr/essais>

Collection scientifique du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale
En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMH)

Série CREDIF

<https://gerflint.fr/essais-francophones-serie-credif>

Série dirigée par Jacques Cortès

Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France
Fondateur et Président du GERFLINT, France

et Sophie Aubin

Professeur de langue-culture française et de didactique, Universitat de València, Espagne
Pôle éditorial international du GERFLINT, France

La *Série CREDIF* de la Collection scientifique *Essais francophones* du GERFLINT a pour objectif de reconstituer l'Histoire du *Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français*, depuis sa fondation en 1950 jusqu'à sa fermeture en 1996, de montrer les enjeux et l'importance de la connaissance de cette institution au XXI^e siècle. Elle accueille également des études et recherches en didactologie-didactique de la langue-culture française de tout pays se situant dans la continuité de la valeur des idées, travaux et actions du CREDIF.



Volume 2 / 2022

Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français. Chronique d'une mort annoncée. « Une ténébreuse affaire », par Jacques Cortès.

© GERFLINT – éditeur et titulaire, France, 2022

Série sous droit d'auteur, modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur:

www.gerflint.fr

ISSN 2825-8754

Bibliothèque nationale de France



La *Série CREDIF* de la collection scientifique *Essais francophones* du GERFLINT, fondée en 2022, est éditée au format exclusivement électronique dans le cadre de la science ouverte, du libre accès à l'information scientifique et technique, dans le respect des normes éthiques les plus strictes. Sa commercialisation est interdite. Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la propriété intellectuelle. En tant qu'œuvre collective, l'archivage, le logement et la diffusion de ses volumes et chapitres dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits, sauf autorisation écrite du Directeur de la collection et des publications.

Remerciements

*Nelly Carpentier et Jacques Demorgon, Rédacteurs en chef de notre revue Synergies Monde Méditerranéen, et Sophie Aubin, Vice-Présidente du GERFLINT, Rédactrice en chef de notre revue Synergies Espagne et Responsable de notre Pôle Editorial International ont tous trois accepté d'être mes fidèles et précieux relecteurs **de ce deuxième volume** et conseillers pour construire un projet de conception délicate dans sa dimension historique et polémique. Qu'ils acceptent l'expression de mon amitié et de mon infinie reconnaissance.*

L'amour d'une maman, c'est la conviction que ses poussins sont des cygnes, ce qui est la meilleure façon de donner du moral à des enfants qui sont convaincus d'être de vilains petits canards.

Pam Brown, artiste et poétesse australienne née en 1948.

Les déformations destructrices de la tradition furent toutes l'œuvre d'hommes qui avaient fait l'expérience de quelque chose de nouveau qu'ils essayèrent presque instantanément de maîtriser et de résoudre en quelque chose d'ancien.

Hannah Arendt, *Between Past and Future*. Editions Gallimard, Folio essais, 1972, p. 43.

Sur bien des points, l'éducation plurilingue et interculturelle n'est qu'un chantier inabouti, un édifice de savoir-être mal assuré que l'on tente d'ériger en ruinant des pans entiers de l'enseignement actuel des langues.

La fin de l'enseignement scolaire des langues doit-elle être le prix à payer pour qu'advienne l'éducation plurilingue et interculturelle ?

Bruno Maurer, *Enseignement des langues et construction européenne, le Plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*, eac, 2011, p. 153.

« La Suisse est plurilingue mais les Suisses ne le sont pas ».
« Les Suisses alémaniques n'apprennent pas le français et les Suisses romans n'apprennent pas l'allemand. Ce qui est en train de se passer, dans un pays qui possède quatre langues officielles, c'est que les Suisses pour communiquer entre eux, ont de plus en plus fréquemment recours à l'anglais.

Hervé Adami, *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*. Peter Lang, 2015, p. 79.

Ne sous-estimons jamais la bêtise humaine. Tant sur le plan personnel que collectif, les hommes sont enclins aux activités auto-destructrices.

Yuval Noah Harari, *21 leçons pour le XXI^e siècle*. Albin Michel, 2018, p. 197.

The Native Speaker is Dead !

Thomas Paikeday, *New York and Toronto*. Thomas Paikeday Publications, 1985

By fostering multilingualism, are we not prolonging the very conditions in which Lingas Francas thrive ?

Philip Riley, « More language means more English ».
Language death, linguistic sentimentalism and English as a Lingua Franca.
In Hervé Adami et Virginie André (eds), Peter Lang, p. 36.

∞ 1 ∞

*Une opération de rupture
organisée au plus haut niveau politique*

Mon exorde s'est risqué à poser le problème général de « l'extinction » du CREDIF (en septembre 1996) dans une perspective aussi fidèle que me l'ont permis mes engagements personnels (anciens et actuels pour la défense internationale de la langue française), mais aussi une longue expérience professionnelle. L'opération fut organisée au plus haut niveau politique possible par trois anciens « cloutiers » devenus des personnalités scientifiques et administratives de tout premier plan, preuve implicite que l'objectif visé, une fois atteint, ne pourrait souffrir aucune contestation¹.

Telle était la situation au moment où s'engagea l'opération ultime de démantèlement d'un CREDIF désormais vécu comme inactuel, avec le multiculturalisme en plein essor à l'initiative, entre autres, du Conseil de l'Europe ; et en tenant compte des 75 langues régionales disséminées sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et des outre-mers, à propos desquelles on disait déjà, au début des années 80, qu'il fallait envisager « une libérale décentralisation, ainsi qu'une solution vraiment inspirée des principes de liberté et d'égalité, bases du régime républicain² ».

Mon « récit » (ce mot s'impose après un quart de siècle de silence gêné) sera donc bien la « chronique d'une mort annoncée », *i-e* techniquement programmée selon les bonnes nouvelles règles d'Audit développées dans le milieu des années 70-80 pour « l'étude critique des systèmes de formation professionnelle en vue de préparer des décisions de recentrage sur des objectifs pertinents, ou d'aménagements motivés par une recherche de plus grande efficacité et d'indiquer les conditions de faisabilité des transformations à opérer³... ».

1 Bernard Bigot, Chimiste et Physicien nucléaire, et, très précisément en 1996, Directeur Général de la Recherche et de la Technologie au Ministère de l'Éducation Nationale; Bernard Cerquiglioni, Président de la Commission d'audit, Professeur à l'Université de Paris et surtout très connu (jusqu'à aujourd'hui compris) pour avoir notamment assuré la direction de la DGLFLF à deux reprises puis celle de l'AUF ; Sylvain Auroux enfin, linguiste, Directeur de l'ENS de Fontenay-Saint Cloud puis de Lyon de 1995 à 2005, chercheur au CNRS et fondateur, en France, des recherches sur l'Histoire et l'Épistémologie des Sciences du Langage.

2 In « *le félibrige à l'école* » préface d'André Sourreil, ouvrage collectif dirigé par Robert Laffont en 1982 : « Langue dominante, langues dominées », edilig *cahiers de l'Éducation permanente*, p. 11.

3 In « L'Audit de la formation professionnelle, 3^e édition, Guy Le Boterf, Paul Dupouey et François Viallet, les Éditions d'Organisation, 1905, p. 10.

De telles visées étaient tout à fait acceptables dans leur principe général d'amélioration d'un système administratif quelconque, mais, avec le CREDIF, ce qui apparaît clairement après coup, c'est que l'objectif réellement envisagé ne fut pas du tout celui-là. Il n'était pas question, en effet, de rendre plus efficace son action mais, plus sûrement l'inverse consistant à rassembler tous les arguments et observations permettant d'aboutir à sa dissolution définitive (objectivement, du reste, c'est très exactement ce qui s'est passé).

La mission de l'Audit, techniquement préparée entre éminents interlocuteurs cloutiers proches, lointains (et, hélas, du CREDIF même semble-t-il) fut exactement d'être la caution imprescriptible d'une décision de rupture à prendre, bien entendu, avec tous les égards d'estime, de prévenance et de respect susceptibles d'atténuer la sentence finale dûment programmée dès la planification initiale du projet d'ensemble. Au-delà des compliments et vœux d'avenir dont fut poliment (mais aussi très succinctement, pour ne pas dire très chichement) enrichi le discours conclusif de Bernard Cerquiglini, l'Auditeur-chef qu'il était fonctionna exactement comme il convenait, donc avec une habileté diplomatique qu'il n'est que justice de lui reconnaître.

Selon une formule de Merleau-Ponty, « le langage réalisa en brisant le silence, ce que le silence (depuis plusieurs lustres) *voulait mais n'altérait pas*⁴ ». Il est clair, en effet, que les trois anciens cloutiers confédérés, prenant appui sur leurs fidèles, discrets et judicieusement sélectionnés auditeurs, ne souhaitaient rien d'autre que « briser » la retenue trop longtemps conservatrice d'une situation devenue désormais inacceptable, non seulement parce qu'il fallait mettre un frein à la politique de recherche estimée dépassée du CREDIF, mais surtout, évidemment, pour lancer le grand projet espéré depuis longtemps et qu'il ne fallait pas manquer:

4 Nous voici dans la phénoménologie de Merleau-Ponty (inspirée par Husserl et Heidegger) qui n'est pour nous, bien évidemment, qu'un jeu argumentaire pour dire que, dans la disparition du CREDIF, les mots ont finalement incarné la solution, porté la décision, accompli la visée, défini le sens, donc l'existence enfin objective d'un acte administratif qui a longtemps tardé à trouver la puissance destructrice nécessaire pour accomplir la « Vollzug » (l'exécution), et même la « Nachvollzug » (le processus achevé) de l'élimination du CREDIF. Bien entendu, pour trouver le langage *ad hoc*, il a fallu une solide coalition...

reconstruire enfin l'ENS sur les bases scientifiques dont elle rêvait, et donc sans s'embarrasser plus longtemps de charges devenues sinon inutiles, du moins incompatibles avec les nouvelles orientations espérées pour l'École.

Un tel projet autorisait, et même exigeait des mesures sélectives éventuellement sévères (parce que nécessaires) pour tout ce qui n'était plus essentiel. L'objectif était clair : il fallait agir avec détermination et sans scrupules désormais secondaires. Le CREDIF faisait partie des victimes à sacrifier. Comme me l'écrivait récemment un de mes correspondants et ami, « il y a eu un déni des pouvoirs publics quant à la considération normalement agissante due à la langue nationale ». L'Audit joua pleinement son rôle conclusif, déclenchant une « Affaire CREDIF⁵ » à bien des égards plus jésuitique qu'il y paraît quand on prend la peine de l'envisager historiquement.

« Pour avoir des poussins, (disait l'humoriste américain Arnold, Henry Glasow), *il faut couvrir les œufs, pas les écraser* ». Image convenant bien à la très orwellienne ferme des animaux du CREDIF dont certains des membres avaient commencé – depuis quelques lustres déjà – à envisager la transformation politico-linguistique de leur centre d'attache en référence à un partenaire infiniment séduisant, riche, glorieux et surtout, parfaitement en phase moderne positive - du moins le pensait-on – avec la réalité aveuglante (donc *a contrario* très claire⁶) d'une Europe et même d'une planète en transformation profonde. Au cœur du CREDIF, en effet, notons que les idées et visées, dès les années 70, furent en débat interne sous l'influence directe, par chercheurs interposés, du *Conseil de la Coopération Culturelle (CDCC) du Conseil de l'Europe* travaillant à la mise en œuvre d'un plan-cadre européen « *fondé sur le concept d'éducation permanente dont la théorie avait été en grande partie élaborée dans des ouvrages ayant envisagé son principe de base et les Fondements d'une politique éducative intégrée* ⁷ ».

Pour ce qui concerne explicitement les langues vivantes, le *Conseil de*

5 Le mot « affaire » convient parfaitement pour désigner soit un fait scandaleux et même délic-tueux, soit une comédie humaine au sens balzacien du terme, donc réprobatoire.

6 La langue française est parfois surprenante et cela n'est pas la moindre de ses qualités comme on le voit ici avec l'adjectif *aveuglante* renforçant – et non pas dissimulant la réalité.

7 In : *Le Conseil de l'Europe Objectifs, fonctionnement, travaux*, Direction du Service de Presse et d'information, 1979, p. 38.

l'Europe posait très clairement, dans l'opuscule déjà cité *supra*, la définition, « en matière d'éducation des adultes, d'une nouvelle conception axée sur l'apprenant, (.) traduite par la définition d'un niveau minimum d'aptitude à communiquer utilement appelée **Threshold level** (« **Niveau-seuil** » en français) et précisant que « cette spécification rédigée à l'origine pour l'anglais était *pluriculturellement adaptable aux autres langues et existait d'ores et déjà pour le français*⁸ ». Effectivement, un *Niveau-seuil*, paru en 1976, est un volumineux et très excellent document - inspiré du *Threshold Level* de Jan-A-Van Ek - dont les auteurs, sous la direction de Daniel Coste, furent Janine Courtyllon, Michel Martins-Baltar, Eliane Papo et Eddy Roulet (tous membres du CREDIF à l'exception du dernier cité).

Telle est, très brièvement résumée, la situation en développement rapide dont je découvris les prémices en 1973, en arrivant au CREDIF dont la direction, suite au départ à Toulouse de Paul Rivenc en 1965, puis à Grenoble de Michel Dabène en 1972, fut alors assurée, mais à titre strictement et très résolument intérimaire, par Daniel Coste, et seulement pour l'année 1972-73 selon le vœu dudit dont je devins alors l'adjoint⁹. Il était déjà clair que le projet européen du CDCC plaçait le CREDIF en situation non pas de simple expectative plus ou moins favorable mais d'intérêt profond pour ne pas dire (en exagérant un peu) de fascination¹⁰. Pour certains de ses membres majeurs, il fallait donc absolument avoir la sagesse « d'en être », et c'est précisément pour cela que Daniel Coste fixa une échéance très courte à son temps intérimaire de direction, souhaitant d'évidence demeurer en situation libre du côté de Strasbourg tout en continuant de donner généreusement au CREDIF une participation importante, donc nullement symbolique (cela mérite d'être souligné).

Ce chevauchement avait sa raison profonde. Dès 1972, et même bien

8 Ibid.

9 À noter également que le successeur de Daniel Coste, Louis Porcher, n'accepta lui-même d'être Directeur du CREDIF que pour 3 années (1973-1977) au terme desquelles il rejoignit la Sorbonne (Paris III).

10 Mais il est clair que le CDCC du Conseil de l'Europe n'est en aucune façon partie prenante dans le destin du CREDIF.

avant, la situation internationale de la France ayant beaucoup changé, rester fidèle à une politique culturelle et linguistique traditionnelle encore admirée pour ses résultats mais déjà fortement remise en question pour son manque d'ouverture sociale, eût été une erreur (les publics ciblés par la méthode *Voix et Images de France*¹¹ 1962, par exemple, étaient réduits à une seule catégorie sociale). Il fallait donc largement ouvrir le champ d'intervention, aussi bien en direction de destinataires d'âges et de positionnement social dûment différenciés autant à l'étranger qu'en France même. Ce sera le cas avec la 3^e génération d'outils pédagogiques créés par le CREDIF à la fin des années 70 et notamment avec l'approche communicative de *la Méthode Archipel* (Janine Courtyllon, Marc Argaud, Sabine Raillard et Hélène Gauvenet) mais aussi avec les travaux conduits par différentes équipes (Denis Lehman et ali : *Lire en français les sciences économiques et sociales* ; Jacques Cortès et ali, *Le Machin, Matériel d'apprentissage du français pour débutants avancés s'intéressant au domaine de la technologie etc.*). Nous compléterons ultérieurement la liste des travaux du CREDIF qui montrera qu'il était loin de s'attarder sur son passé glorieux, donc qu'il innovait toujours, de façon extrêmement riche et diversifiée dans tous les secteurs de pointe au moment même de sa disparition programmée par l'ENS de Lyon.

À noter - simple détail - que les travaux effectués alors par des chercheurs du CREDIF en partenariat avec le *Conseil de l'Europe*, ne furent pas labellisés CREDIF. Ostracisme certainement léger donc nullement hostile mais déjà significatif. Ce furent là, pour moi, les signes avant-coureurs d'un début discret mais net de mise en retrait, *i.e* d'une situation d'allégeance et de soumission à un organisme supraeuropéen dont on reconnaissait la précellence hégémonique contrastant avec le statut d'un CREDIF se voulant encore d'obéissance très « France gaullienne » au sens historiquement noble d'un terme déjà perçu comme désuet au regard d'un ensemble de faits diversitaires qu'il fallait désormais prendre en compte.

11 Et même, quoique de façon plus discrète, ce fut aussi le cas des personnages de la méthode *De vive voix* (1972).

*Panorama rapide des événements
Mondiaux du XX^e siècle*

Rappeler quelques éléments de situations nouvelles de plus en plus vécues à la fin du siècle dernier, est utile pour tenter de saisir l'arrière-plan idéologique ayant peu à peu modifié le regard des chercheurs. L'immigration massive que connaît la France, notamment depuis le *regroupement des familles* organisé dans les années Giscard (1974-81) engendra et engendre toujours une gamme complexe de problèmes sociaux sur fond global de laïcité. Le concept éminemment démocratique de la loi de 1905 est certes offert à tout croyant, agnostique ou athée (de nationalité française ou résidant en France) comme un réel don d'ouverture et de paix faisant suite à l'accord initial de rédaction et de valeur qui permit aux chrétiens et aux communistes français des débuts du XX^e siècle de parvenir à la Loi de 1905 très **terrestrement** égalitaire. Mais ce trésor d'humanisme est discuté et même souvent refusé aujourd'hui, au nom précisément des *Droits de l'Homme*, par les cultures dites *Monistes* ne pouvant religieusement pas accepter la disjonction du spirituel et du temporel¹². D'où le retour d'interminables problèmes concernant les rapports entre Dieu et César, que les propos bien connus historiquement du Christ¹³ ne parviennent plus à atténuer.

Mais cette situation complexe s'est d'évidence développée dans le cadre planétaire d'événements mondiaux tout au long du XX^e siècle, suscitant plus que jamais aujourd'hui une atmosphère d'évolution négative pour de multiples causes et conséquences.

Simple rappel en survol :

deuxième guerre mondiale terminée depuis un demi-siècle en 1996 (date de la disparition du CREDIF) ayant laissé des traces douloureuses durables et profondes avec, notamment, comme conséquence, la décolonisation et l'idéologie revancharde qu'elle a engendrée ;

- fin de la guerre d'Indochine suite à la défaite de Dien bien Phu (1946-1954) ;
- fin de la guerre d'Algérie (1954-1962) sans défaite militaire mais suscitant d'énormes problèmes : accords d'Evian ignorés par l'Algérie

¹² Cf *Les Droits de l'Homme contre le peuple* » de Jean-Louis Harouel, Desclée de Brouwer, (2016).

¹³ « *Il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ».

indépendante, menaces considérables sur la population d'origine européenne chassée du pays (*la « valise ou le cercueil »*), protection militaire française officiellement interdite à l'armée française encore sur place, entraînant d'abord le massacre des Harkis puis celui des habitants d'Oran, et provoquant l'exode massif d'une population européenne désormais sans défense vers une France très dubitative et même hostile à son égard ;

- Tunisie et Maroc obtenant (respectivement, le 20 mars et le 7 avril 1956) leur indépendance ;

4 années plus tard (1960) 14 pays africains : Bénin, Congo, Gabon, Haute Volta, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Comores, Seychelles, Cameroun, Togo obtenant sans la moindre bataille le même résultat.

L'atmosphère générale était donc à l'indépendance, à la liberté, à l'honneur retrouvé pour la Patrie et à la punition pour les supposés oppresseurs, notamment les « rapatriés » aux quatre coins de l'hexagone, désormais considérés – canular sauveur - comme les authentiques et véritables responsables de la politique coloniale de la France¹⁴ depuis 1830. L'idéologie, qu'elle soit de droite ou de gauche, circule régulièrement sous des formes contradictoires. Ce fut, par exemple le cas, après les événements de 1968 où :

« principalement polarisés autour des questions économiques et sociales, d'autres problématiques trouvèrent une place toujours plus grande dans le débat public : l'identité, le rapport à la nation, la question du multiculturalisme, la lutte contre le racisme (.) la montée en puissance de l'immigration actuelle comme nouvel enjeu central se matérialisant contradictoirement par la création du Front National et celle de SOS racisme en 1984 ».

¹⁴ Cf les « Animaux malades de la peste » ? « *ce(s) pelé(s), ce(s) galeux d'où venait tout le mal* », etc.

Ces propos de **Jérôme Fourquet**¹⁵ évoquent précisément l'époque où j'eus le grand honneur, en 1973, d'entrer au CREDIF avec la naïveté de bien connaître les mérites – pour moi indiscutables – de ce Centre que j'admirais et savais admiré partout. Le texte de Fourquet, par ailleurs, est enrichi d'une citation de *Révolutions françaises : 1962-2017*, ouvrage de **Jean-François Sirinelli** disant ceci :

« La France a connu une série de transformations et de ruptures sans précédent dans son histoire, qu'il s'agisse de la fin de la société ruralo-paysanne, du déclin des institutions structurantes que furent l'Eglise et le Parti communiste, de l'avènement de la société de consommation, de l'élévation sans précédent du niveau éducatif ou bien encore de la libération sexuelle ».

Mais Fourquet regrette que Sirinelli « effleure à peine la transformation de la société française en une société multiculturelle sous l'effet de l'immigration ».

Il était certainement normal alors de penser souhaitable la construction d'une France nouvelle dans une Europe nouvelle. Le destin du CREDIF, si modeste fût-il dans cette vaste perspective nationale et européenne, avait du moins l'importance probatoire d'une micro-situation préoccupante nécessitant, selon les certitudes des uns et des autres :

- soit sa disparition nette voulue *par* les partisans d'une ENS de Lyon entièrement nouvelle, donc désireuse d'en finir également avec ses propres charges pédagogiques initiales (Formation des Professeurs d'Écoles Normales d'Instituteurs et des Inspecteurs dits « primaires » de l'Éducation Nationale) ;
- soit le développement du multilinguisme pour les partisans de l'ouverture à la diversité de l'Europe ;
- soit enfin la fidélité à la Recherche et Diffusion du Français dans le monde, donc à une francophonie menacée de toutes parts.

Deux exemples : selon Claude Hagège, la langue française était alors « assaillie (.) dans son vocabulaire et même dans sa grammaire par une

15 Jérôme Fourquet *L'Archipel français, Naissance d'une nation multiple et divisée* (2019).

*marée d'américanismes menaçant de la submerger*¹⁶ » ; mais de l'autre côté du Channel, elle était également tournée en ridicule comme ce fut le cas avec l'humour cruel du Professeur Christie Davies écrivant :

« Our most important task is to erase French. It is a disgraceful anomaly that in the twenty-first century French should be regarded as a world language¹⁷ ». (« Notre tâche la plus importante est de faire disparaître le français. C'est une anomalie disgracieuse de penser qu'au vingt et unième siècle le français puisse être considéré comme une langue mondiale »). Sic.

Sans donner aux indications qui vont suivre une importance capitale, rappelons à cet égard que les choix des Directeurs successifs du CREDIF donnent lieu à interrogations. Paul Rivenc (1965), Michel Dabène (1972), Louis Porcher (1977) et moi-même y compris¹⁸ (1986), avons choisi respectivement Toulouse, Grenoble, Paris 3 Sorbonne nouvelle et Rouen après notre temps de direction. Quant à Daniel Coste, après avoir quitté la France pour exercer en Suisse, il revint au CREDIF (années 90) affronter l'Audit et vivre les derniers instants du Centre.

NB : La nomination à la direction du CREDIF d'une personnalité de ce niveau aurait dû ou pu faire blocage à la disparition décrétée après un Audit quelque peu léger. Daniel Coste protesta mais cela n'empêcha évidemment pas la décision. Il y a là aussi matière à réflexion compte tenu de l'importance et de la crédibilité d'un collègue de grande envergure scientifique.

Cela dit, ajoutons que l'Audit écarta purement et simplement la consultation des anciens directeurs du CREDIF (Paul Rivenc, Michel Dabène et moi-même). Avait-on peur d'être confrontés à des arguments susceptibles de déplaire ? Il eût été simplement normal, *a minima*, de nous inviter à une séance de concertation. Ce ne fut pas le cas.

16 Dans *Le Français et les siècles*, Odile Jacob 1987, il est ainsi question de l'invasion du franricain, version contemporaine à l'époque du franglais devenu aujourd'hui le globish.

17 Christie Davies, Professeur émérite de l'Université de Reading hélas aujourd'hui décédé, a publié dans la revue *Varsity*, en 2009, un brûlot contre la langue française que nous examinerons en détail infra. Les deux phrases ici sélectionnées donnent une idée de la violence de son propos.

18 Mais, pour ce qui me concerne, je fus poussé assez grossièrement dehors par une direction qui jugeait désormais ma présence indésirable (dans la mesure où je n'étais pas « de la famille »).

Pauvre et grand CREDIT

Le CREDIF, même si nous avons clairement indiqué *supra* les origines de sa création et de son action, n'était certainement pas un organisme hors d'âge emberlificoté dans une vétuste politique de défense piétinante de la langue-culture française. C'était, plus que jamais, à la fin du siècle dernier, un *Centre historique mondial*, illustre et diligent, parvenu en 50 années de services éminents, au zénith de sa notoriété internationale. Sans doute le temps était-il au plurilinguisme pour lequel le Conseil de l'Europe s'était hissé au rang de héraut tutélaire sous la haute et bienveillante autorité scientifique du Professeur **John Leslie Melville Trim** (1924-2013) attirant avec distinction la fine fleur de la chevalerie française en didactique des langues (notamment du CREDIF) pour un ensemble de travaux de qualité indiscutable dans leur finalité, et qui aboutirent, après le *Threshold Level (Niveau-Seuil* en français) au fameux *CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)* etc.

Je vais tenter de convoquer mes souvenirs pour évoquer, de façon forcément plus romanesque que pointilleusement historique, l'illustre réputation planétaire d'un Centre de défense de la langue française que le monde entier nous enviait et copiait souvent. D'où mon titre général emprunté à Gabriel Garcia Marquez pour évoquer une situation dont je ne saisis point d'emblée l'immanente et imminente vulnérabilité, en 1973, à mon arrivée au CREDIF, après 10 années de responsabilités pédagogiques lointaines (Tokyo et Rabat pour le Ministère des Affaires Étrangères (1963-72) et Kinshasa pour l'UNESCO (1972-73). À l'appel de l'ENS de Saint-Cloud, ce fut sans la moindre hésitation et même avec joie et reconnaissance que j'abandonnai un poste important à l'UNESCO pour rejoindre le CREDIF qui avait guidé solidement mon action pédagogique dans des postes estimables.

Le démantèlement progressif du Centre, antérieurement à l'Audit, se précisa d'année en année en raison des deux grandes mutations dont le principe était déjà acquis et la réalisation effective en cours d'exécution :

- d'abord la fusion des deux ENS de Saint-Cloud et Fontenay aux Roses (instaurant en 1981 la mixité) en vue d'un transfert unitaire ;
- ensuite ledit transfert programmé à Lyon des deux parties déjà unifiées en région parisienne avec un seul directeur (successivement Jacqueline Bonnamour (1985-1990), Michel Coquery (1990-1995)

et Sylvain Auroux (1995 -2005). Tous trois eurent pour fonctions, outre de faire tourner **correctement**, antérieurement au départ, la vaste école augmentée, de préparer également le déménagement en effectuant un tri sévère de l'utile et de l'inutile, donc d'avoir la lucidité et l'autorité nécessaires pour envisager une solide restructuration de la composition future de l'École.

La disparition du CREDIF s'inscrit naturellement dans ce délicat processus et, sous la contrainte que dès lors on lui infligea, sa résilience s'effiloça graduellement. Personnellement, après de multiples agressions vexatoires qu'on me fit alors subir en 1986 (après 13 années de direction), excédé, je donnai ma démission¹⁹. L'atmosphère générale procédait d'évidence d'une politique d'humiliation visant à mettre un terme à mes fonctions en me faisant vivre une insupportable et constante atmosphère de mépris. Ma démission fut donc acceptée avec enthousiasme car elle était en effet attendue. Je gênais visiblement, non seulement la Direction de l'École mais aussi une partie des personnels du CREDIF. L'un d'eux me téléphona même chez moi pour me dire simplement « *qu'il n'avait rien à me dire* ». Je l'en remerciai et raccrochai. Par ailleurs la nouvelle direction nommée pour me remplacer, me chassa immédiatement et sans délai de tout espace de travail tant à Saint-Cloud qu'à Paris où je disposais d'un bureau dans les locaux que nous avaient alloués, à ma demande, les éditions Hatier/Didier pour accueillir la revue *Reflét*, politiquement créée par moi, en collaboration avec le grand Patron de l'Alliance Française de Paris, le très regretté Philippe Greffet. La nouvelle Directrice du CREDIF et la Rédactrice en Chef de la revue *Reflét* me signifièrent donc de quitter définitivement les lieux. Je le fis sans difficulté, peu désireux de dialoguer à un tel niveau, et ce, d'autant plus que j'avais de sérieuses raisons d'employer ailleurs mon temps devenu libre.

19 Au fil des semaines j'avais appris, par exemple, que ma nomination, en 1983, au grade de Professeur des Universités, était un privilège qu'on aurait dû réserver à une Fontenaysienne (Sans commentaire de ma part) et que je devais « surveiller le parking » de la rue Pozzo di Borgo où se trouvait mon bureau. Par ailleurs, deux fois par semaine on me faisait traverser tout Paris en voiture pour aller de Saint-Cloud à Fontenay-aux-Roses animer un séminaire de FLE devant des classes toujours absolument vides d'élèves, ma présence étant même placée sous le contrôle d'une secrétaire chargée de renseigner la direction de ma venue (on m'obligeait donc, sciemment, à me déplacer pour rien). Mais en plus, je devais en permanence répondre à des invitations personnelles au Bureau de Madame la Directrice où l'on m'interrogeait sur des détails absolument sans intérêt - les commandes de matériel de bureau, par exemple - que traitait habituellement et parfaitement le responsable du service administratif du CREDIF. Puis on m'interdit sans la moindre raison, de participer à un grand Colloque au Maroc auquel j'étais personnellement invité à faire une conférence...etc.

*Mon activité professionnelle
après mon départ de la direction du CREDIT*

J'assurai alors, en effet, un cours de magistère à Paris 3²⁰, mais aussi la création au Département *des Sciences du Langage* de l'Université de Rouen²¹ d'une unité d'enseignement du FLE (en présentiel et à distance). Ces cours initiés par moi avec l'aide de fidèles collègues du CREDIF, connurent d'emblée le plus grand succès. De nombreux accords internationaux de coopération furent signés alors par Jean-Baptiste Marcellesi et cette habilitation en FLE, obtenue grâce à l'appui solide et fidèle de Pierre Saget travaillant auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, permit par ailleurs au Département de Sciences du Langage de passer rapidement d'une centaine d'inscrits à plus de Mille²². Rouen, en peu de temps devint presque un modèle au niveau national, tant par ses cours sur place que par les formations à distance qui furent alors organisées un peu partout dans le monde sur la base des dossiers réalisées à Rouen en collaboration avec Bernard Gardin et Daniel Modard.

Enfin, en plus de ce service déjà complet, je créai, avec *la Mission Laïque française* (Jacques Vieilleville et Michel Le Bihan), à Houston (Texas), le *French American Institute for International studies* et fondai la revue *Pages d'Écritures (revue du Professeur de Français aux États-Unis)* dont je devins *Chairman and Editor* sous la Présidence de Jacques Vieilleville. La revue parut désormais à raison de 9 numéros annuels et, dans sa dynamique, j'organisai en France (à Paris, à Nice et en Corse) des stages d'été rassemblant plusieurs dizaines de Professeurs américains et européens et j'effectuai alors plusieurs missions aux États-Unis : Houston, Bâton-Rouge, Nouvelle Orléans, Atlanta, New York, Washington, San Francisco etc.

Très curieusement, là aussi, je fus encore poursuivi, cette fois par la vindicte de la nouvelle direction du CREDIF qui intervint auprès de la *Mission laïque française* pour dire que mon activité posait problème

20 Sans objectif universitaire très concret donc de peu d'intérêt.

21 Suite à une habilitation en Français Langue étrangère obtenue par moi pour Rouen, avec l'aide du très regretté Pierre Saget, collaborateur direct du Ministre de l'Éducation Nationale, et sous l'autorité de Jean-Baptiste Marcellesi, et l'aide précieuse de Bernard Gardin, Louis Guespin et Daniel Modard).

22 Une telle aubaine permit à nos collègues linguistes de faire titulariser leurs propres étudiants (à l'exception hélas des authentiques spécialistes de FLE).

au CREDIF dont j'étais toujours membre (même si, ce qu'ils semblaient oublier, on me privait de tout lieu de travail).

Par ailleurs, comme la revue américaine *Pages d'Écritures* avait du succès, nous l'élargîmes à l'Europe et engageâmes même des négociations pour l'étendre à l'Afrique. Là, nous nous heurtâmes aux dirigeants d'une autre revue qui se plainquirent d'être concurrencés par nous. Notre projet africain fut donc abandonné mais les remous qu'il avait provoqués démontrèrent que la défense de la langue française dans le monde n'était pas du tout une opération obsolète, caduque et retardataire puisqu'elle suscitait tant de craintes, de rancœurs et de jalousies.

De tels résultats, dans leur volume et leur rapidité, furent la preuve que les faux-fuyants, tergiversations et désengagements de l'ENS à l'égard de la langue-culture française procédaient concomitamment à une foule de sentiments, d'une pure et simple politique d'abandon en gestation déjà bien avancée. La preuve pour moi était faite qu'au-delà de perspectives multilingues parfaitement légitimes sur le modèle du CDCC de Strasbourg, il y avait toujours un immense champ à prospecter et à cultiver pour, encore et encore, l'enseignement/apprentissage de la langue-culture française dans le monde, et tout particulièrement aux États-Unis eux-mêmes comme l'IDELF en donnait la preuve concrète. Le CREDIF méritait donc de vivre et même d'être solidement renforcé.

Sans remettre en question la fidélité de ses propres membres, on peut simplement remarquer que la mobilisation vers de nouveaux terrains d'exploitation, d'abord discrète puis de plus en plus ostensiblement opiniâtre pour un ailleurs multi ou pluri²³ (de cocagne) nullement imaginaire, **l'Europe**, pouvait naturellement s'exprimer en toute liberté. On avait donc le droit et même le bon sens d'offrir à cet Eldorado rêvé son enthousiasme, son talent et même son épée (*entre Bayard et le Connétable de Bourbon choisisse qui veut*). Mais supprimer le CREDIF fut à bien des égards tomber dans le renoncement. Cette forme de démission par reniement fut pourtant commise, finalement avec la ferveur du convaincu

23 Différence entre les deux.

heureux d'être dans la vraie bonne direction pour rejoindre le ciel idyllique – un peu chimérique tout de même - des bâtisseurs déterminés d'une nouvelle Tour de Babel. On ne peut qu'être sidéré devant un tel manque de lucidité. Comment a-t-on pu arrêter l'activité d'un Centre tellement utile à la promotion du français dans le monde entier ? Certaines thématiques de réformes – notamment en pédagogie – sont ou peuvent être aventureuses, particulièrement celles que l'on déclenche alors que les causes dont elles procèdent et les conséquences néfastes qu'elles risquent de provoquer, sont de nature idiopathique²⁴, *i.e* inconnue donc risquée. Le revirement total qu'elles souhaitent ardemment entraîner, quoique relevant du désaveu, de la rétractation, et surtout du désir de se parer d'audace, d'aventure et de risque, toutes vertus adolescentes dont sont friands les esprits ambitieux. Le multilinguisme, évidemment, c'était donc idéologiquement et techniquement tentant après Rivenc, Guberina et le SGAV. Mais le prix à payer en temps et en efforts a été mal récompensé par les résultats atteints dans nos écoles collèges et lycées. Au fond, le multi, finalement, c'est majoritairement du mauvais bi franco-anglais à finalité Globish²⁵.

Au CREDIF, dans les années 70, revenons en arrière, un double jeu s'installa sans entrave et prit ses aises, une partie des meilleurs chercheurs de l'organisme s'étant progressivement investis dans les projets attractifs et bienveillants de Strasbourg. Au fil des années, ce détournement d'énergies devint irrémissiblement la cause d'un affaiblissement progressif de l'enseignement du français et des langues étrangères. Le CREDIF historique s'est donc senti devenir démodé, suranné, ringard. Ce n'était certainement pas du tout le cas mais on le pensa autant à la base qu'en haut lieu puisqu'il était déjà plus ou moins contesté jusqu'en son sein. Il fallut donc l'aider à disparaître. Un mort, c'est si simple : on l'enterre

24 L'idiopathie est un trouble pathologique ayant son origine dans la constitution même du sujet. C'est donc un état pathologique sans cause pouvant se transformer en lubie induisant une volonté de se manifester sous la forme d'un combat libérateur. L'ambition personnelle est d'évidence un moteur idiopathique puissant.

25 Certes, à Roland Garros, ce langage appauvri permet à Rafael Nadal, sublime joueur de tennis, de dire merci en globish à la France qui l'applaudit. Mais s'il le disait en espagnol on ne lui en voudrait pas, et encore moins s'il le disait en français.

et on l'oublie. Il suffit pour cela d'un Audit bien mené. Une conjuration s'organisa discrètement mais de façon efficace et très complète, chacun jouant son rôle avec finesse selon un scénario ouvert à toutes les ambiguïtés. Cela fut très clair au niveau de la convocation des membres de l'Audit. Quand on scrute avec quelque attention la composition de ce dernier, on découvre sans peine, en effet, que des liens amicaux et professionnels très nets étaient chaleureusement entretenus avec des collègues dominants du CREDIF. Cet Audit, ni dans son principe, ni dans le choix de ses membres ne tombait du ciel. Les connivences jouèrent, même si elles furent officieusement mais très discrètement estompées.

L'Histoire n'étant pas avare de procès posthumes, même après un quart de siècle, on peut logiquement et historiquement tenter de comprendre ce qui s'est passé en vue d'aboutir naturellement aux principes philosophico-linguistiques nouveaux qui accablèrent un CREDIF toujours dynamique et utile... mais sans doute simplement par vieille habitude. **Multi**, ce préfixe conceptuel magique devint essentiel pour définir un nouveau cadre stratégique commun aux États membres. Il fallait – on peut parfaitement l'accepter - développer une solidarité globale européenne sur un projet multilingue et multiculturel prenant toute sa place pédagogique, culturelle, politique, scientifique, idéologique, humaniste et économique... pour remonter en puissance mondiale face aux énormes blocs étatiques en expansion : USA, Chine, Inde, Russie et surtout Afrique en explosion démographique développant une prédisposition incoercible à l'émigration économique vers l'Europe et surtout vers la France.

NB : Rappelons à cet égard que, dès 1981, Georges Marchais, Secrétaire général du Parti Communiste Français, disait sous les applaudissements unanimes d'une salle remplie de fidèles : « *il faut stopper l'émigration officielle et clandestine. Il est inadmissible de laisser entrer de nouveaux travailleurs immigrés en France alors que notre pays compte deux millions de chômeurs français et immigrés* ». Deux décennies plus tard, le problème prit une dimension inquiétante, notamment avec le regroupement des familles déjà évoqué *supra*... et le mouvement unilatéral vers la France se poursuit identiquement en 2022, suscitant,

entre gauche et droite un combat d'idées d'autant plus préoccupant que les partisans du wokisme et de l'intersectionnalité en ont fait une cause fondamentale. Certains parlent déjà de grand remplacement en cours et d'autres considèrent que c'est là un concept collaborationniste de nature fasciste. Bref, on ne comprend plus rien.

Une nouvelle Tour de Babel et ses quatre dangers

Quel peut donc être l'intérêt de mon très tardif essai ? Pas uniquement, d'évidence, le désir (provocateur à bien des égards) de ne pas laisser se développer sans réaction l'aventure d'un pluralisme certainement généreux d'intention hautement proclamée, mais de plus en plus discrètement déconfit - disons-le sans la moindre animosité - car n'ayant pas vraiment trouvé ce qu'il recherche impétueusement depuis des temps immémoriaux, à savoir le *lapis philosophorum* (la Pierre philosophale) pouvant lui permettre de transformer en or le plomb de ses généreuses, mais trop naïves ambitions communicatives européennes (et même planétaires par contagion). En rouvrant, en quelque sorte, le chantier de construction d'une nouvelle Tour de Babel - la fameuse « Porte du Ciel » biblique – les « pluristophiles » (qu'on veuille bien me passer ce néologisme) voulurent et veulent même de plus en plus en finir avec le formidable problème que pose la communication verbale entre les cinq ou six milliers de langues que pratiquent un peu partout les humains. On sait que la première Tour (celle dont parle la Genèse) fut officiellement conçue pour faire concurrence à Dieu. Mais selon le livre sacré, on se rappelle que le créateur suprême, très fâché qu'on eût désobéi à ses instructions, commença *illico presto* par la démolir, dispersa ensuite les rebelles babéliens à tous les horizons, multiplia enfin - pour les punir sévèrement - leurs langues (ils n'en avaient qu'une jusque-là), les rendit donc à jamais étrangers les uns aux autres « dans le brouhaha et la confusion ».

Simple et plaisante métaphore – cela va sans dire - mais qui nous fait évidemment penser à des événements et situations que désormais nous vivons, suite au babélisme pédagogique unificateur d'un *Conseil de l'Europe* soucieux de noblement rétablir l'Unité dans la diversité de ses 27 membres restants en les incitant à se comprendre (à défaut de s'aimer les uns les autres). Vaste projet humain sans doute excessif et utopique jusqu'à la niaiserie car source de dangers multiples. J'en rappellerai quatre.

Premier danger

En recherchant l'Unité continentale, on risque fort de rendre la planète de moins en moins intelligente. Finalement, faisons l'hypothèse que Dieu, s'il existe, eut sincèrement pitié de la sottise des Babéliens lorsqu'il les dispersa en multipliant leurs langues. Walter KRÄMER, dans son très fameux article *Muttersprache : Motor kreativen Denkens* (2013) nous dit que la science parle en plusieurs langues et - comme on le voit dans le titre de son article - que **la langue maternelle** est le moteur de la créativité de la pensée. Et il ajoute : « *Galilée pensait en italien, Kepler et Leibniz en allemand et Newton sans doute en anglais.* On pourrait ajouter une interminable liste de savants, philosophes, poètes, orateurs, romanciers, comédiens, énarques, agrégés des Lettres et même Présidents de différents pays, bref une grande armée de nos modernes défenseurs du plurilinguisme qui auraient intérêt à se souvenir enfin que la vérité (sous quelque forme qu'elle emprunte) naît d'abord et avant tout dans la langue maternelle de chacun. En ne défendant pas suffisamment sa langue (d'où la destruction du CREDIF et du BELC), la France du XXI^e siècle, en dépit des vertus dont elle se pare volontiers, est historiquement coupable. Dans les domaines scientifiques et éducatifs, par exemple, on en voit déjà les conséquences avec le retard (étonnant au pays de Pasteur) des laboratoires français pour fabriquer un vaccin anti Covid. Quant à notre École, à tous les niveaux, c'est l'effondrement progressif :

- *le Brevet et le Bac* (de notoriété publique) ne vaudraient plus grand-chose en dépit de succès étonnants situés chaque année entre 90 et 100% ;
- *en mathématique*, les élèves de 4^e n'auraient pas le niveau d'un petit bonhomme jadis de CM1 ou de CM2 ;
- *en Géographie* on confond la Finlande, la Hollande et l'Islande et on peut se demander si Tegucigalpa est la Capitale du Honduras ou le nom d'une galette mexicaine ;
- *en littérature* on ne sait pas si Pascal a pu lire les œuvres de Victor Hugo ou l'inverse ;
- *en grammaire*, on ne comprend plus clairement ce qu'est un complément d'objet direct, une préposition ou un adverbe et l'on ne sait plus faire l'analyse dite « logique » d'une phrase complexe (donc évitons Proust) ;
- Quant à la conjugaison, l'heure est grave pour le passé simple et le subjonctif imparfait mais pas que...

Il est capital, si l'on veut se lancer sérieusement dans le pluri que la grammaire française soit finement et complètement enseignée dans nos écoles et il serait même bon qu'on redonne force à l'enseignement du grec et du latin dont le français, magnifique langue, est l'héritière.

Voici par exemple, pour honorer notre grammaire, les propos de témoins anglais que rapportait Christine Geoffroy en 2001, dans un ouvrage en tout point remarquable concernant la communication interculturelle comparative entre locuteurs anglais et locuteurs français :

« Mieux entraînés grâce à l'apprentissage de leur langue maternelle difficile, les Français seraient plus aptes à l'étude de la structure et de la compréhension de l'anglais que les Anglais eux-mêmes. J'ai remarqué que les Français quand ils étudient l'anglais, comprennent la structure de la langue certainement mieux que les Britanniques eux-mêmes. À cause de la difficulté peut-être à comprendre le français du fait de sa structure, les Français viennent à l'anglais avec la connaissance de la structure au plus profond d'eux-mêmes, ce qui est un grand avantage. (.) Quand je suivais les cours de français à Z., je me suis aperçue que tout était dans la grammaire, et ça, c'est quelque chose qu'on ne nous apprend pas en Grande Bretagne ».

Disons-le avec force, il faut dare-dare revenir à l'étude sérieuse de la grammaire française dans nos écoles. Le plurilinguisme et le pluriculturalisme ne s'en porteront que mieux. Mais ne nous cachons pas que la France recule de partout puisque sa place dans les classements PISA est vraiment inquiétante. Cela est inacceptable.

Deuxième danger

Le risque gravissime qui se propage partout, c'est la promotion finale non pas du plurilinguisme²⁶ mais d'une seule langue en progression géographique constante dans la mesure où elle occupe déjà, en Europe du Nord, du Sud, de l'ouest et de l'Est, de même que partout ailleurs sur notre planète, un immense territoire linguistiquement conquis par

26 Le plurilinguisme, certes, est célébré depuis trois ou quatre décennies dans de nombreux et majestueux essais ou articles de chercheurs français actuels qui disent son importance d'autant plus douteuse que les habitants du pays de Molière comme ceux du pays de Shakespeare, (cette fois pour des raisons de réception auditive, de prononciation laborieuse et même de sens) ne sont pas vraiment doués en général pour le bi- et le plurilinguisme. Mais cela admet des exceptions : par exemple, éviter de comparer les Présidents Sarkozy et Hollande – sous l'angle de la connaissance de l'anglais- avec les prouesses anglophones visiblement jubilatoires du Président Macron.

un monde **angloricain** charmé et amusé de découvrir l'incapacité des orgueilleux Français à défendre leur magnifique langue face à un vulgaire *pidgin* constitué par l'agglomération d'un pot-pourri de vocables plus ou moins bien compris, entendus et donc prononcés, mais occupant dans l'esprit de nos banquiers, de nos chefs d'entreprises et de certains de nos responsables politiques (mais relativement peu nombreux !) une position triomphante à laquelle il faudrait se soumettre pour être « à la page ». Malheureusement, comble de malheur, ce n'est pas du tout l'anglais de la Reine que la France pluralo-mondialiste et goulue s'efforce d'adopter à bouche que veux-tu. Pas du tout ! Ce qu'on apprend à parler, à lire et à écrire, c'est **le Globish**. Dans les entreprises françaises, dans les banques, sur les vitrines de nos magasins, sur les terrains de sport, on se flatte d'être à la pointe de la modernité en pratiquant un salmigondis de mots anglais zozotés à la française dans une parlure abâtardie que Bernard Henri Lévy lui-même, dans les films qu'il tourne sur tous les champs de bataille qu'il visite, a le plus grand mal à maîtriser quand il s'adresse aux combattants rassemblés autour de lui pour le discours chaleureux d'usage. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas l'apprendre et le pratiquer mais simplement avoir la modestie de reconnaître que ce n'est pas une opération facile même si l'apprentissage du français par un Anglais serait encore plus difficile comme l'indique le passage suivant du livre de Christine Geoffroy :

« Les Français, malgré leur réputation de piètres locuteurs de langues étrangères, semblent faire preuve d'une plus grande compétence en anglais que les Anglais en français. Ils remarquent une certaine réticence des Anglais à utiliser le français, et les Anglais reconnaissent la non-réciprocité des compétences. On note donc le paradoxe suivant : la langue anglaise qui domine les échanges peut engendrer un sentiment de supériorité chez certains Anglais, tandis que la compétence en langue anglaise des Français peut, à l'inverse, engendrer un sentiment d'infériorité chez ces mêmes Anglais²⁷ ».

Je dois avouer que s'il s'agit-là d'une observation susceptible de susciter la jubilation chez les Français, il me semble qu'il faut la prendre avec prudence car la partie mondiale se déroule tout de même en faveur de nos Amis d'outre Channel et Atlantique.

27 Christine Geoffroy, *ibid.* p.57.

Troisième danger

C'est aussi, à sa manière, une nouvelle quête du Graal. Pas celui de Joseph d'Arimathie bien sûr, mais d'un programme de restauration humaine dont le succès, on le sait, comme pour le Graal, « *requiert de ceux qui l'entreprennent une pureté de cœur absolue* ». Sauver le monde, parvenir à une compréhension universelle, comment ne pas être en admiration devant les Perceval, Lancelot, Gauvin et Galaad contemporains de nos universités ? Ou pire, hélas, devant les premiers retraités octogénaires du plurilinguisme (j'en connais déjà un certain nombre puisque je fais partie de cette classe d'âge) n'ayant plus qu'à se morfondre de ne plus briller dans la lumière des grands combats linguistiques contemporains. Certains d'entre eux se lancent peut-être aujourd'hui encore, cœurs vaillants, dans cette magnifique aventure humaine ne visant rien d'autre qu'entente, intelligibilité, clairvoyance, esprit, lucidité, et même amour entre tous les humains. Hélas, d'autres, plus jeunes, ont déjà pris le relais et visent, comme leurs anciens deux décennies plus tôt, des responsabilités européennes à la hauteur de leurs talents et de leurs ambitions. Tristesse des anciens, générosité des nouveaux combattants, ce monde dynamique nous touche et nous émeut mais la question linguistique internationale poursuit inexorablement son chemin sans trop se soucier de querelles antédiluviennes n'ayant finalement de nouveau que la certitude que plus le temps passe, et moins l'on peut comprendre pourquoi a été dissous, en 1996, le CREDIF de Paul Rivenc, Petar Guberina et ali pour la défense des valeurs de la francité.

Quatrième danger

La France, comme nous l'avons déjà dit dans notre exorde, est riche de 75 langues régionales qu'il faut protéger, restaurer, voire ressusciter et donc enseigner à ceux qui le désirent. Le problème qui se pose, avec la Loi Paul Molac (du nom du Député qui l'a présentée et défendue à l'Assemblée Nationale le 21 mai 2021) c'est la question de ***l'enseignement immersif***, c'est-à-dire l'enseignement de toutes les matières, non plus en français mais dans la langue régionale souhaitée. Cela pose d'évidents problèmes sur lesquels le CREDIF aurait pu intervenir s'il était encore de ce monde. Ce qui est sûr, c'est que, de son vivant, la question des langues dominantes

et dominées s'est posée (cf. *supra* la mention faite du livre dirigé par Robert Lafont). Plus actuellement, voici, à cet égard, 3 positions contemporaines anonymes très négatives relevées sur les réseaux sociaux, donc émises par Monsieur ou Madame « Tout-le-monde » qu'il n'est peut-être pas irraisonnable d'entendre aussi car le bon sens n'est pas obligatoirement réservé à la noble énarchie :

- 1) *« Constitutionnellement le français est la langue de la république. Que tout le monde se contente déjà de l'écrire et de la parler correctement et après peut-être on pourra, en plus des langues étrangères obligatoires, pratiquer les langues régionales. La force de l'anglais est de ne pas être encombré de ces dialectes inutiles. On ne demande pas à un pilote de ligne de converser en breton ou en alsacien... »*
- 2) *« Qu'ils commencent déjà par parler et écrire correctement le français, ce sera une grande avancée ! ...»*
- 3) *« La violence qui se généralise, l'analphabétisme qui se propage : ce sont les deux mots qui sont à l'origine de la brutalité des jeunes. En effet, ne pas savoir ni pouvoir exprimer une déception, un mal-être, un vœu, être incapable de mettre un mot sur des maux, entraîne systématiquement une bouffée de violence. Alors, avant d'enseigner les langues régionales (qui ne doivent pas s'éteindre, j'en conviens), enseignons le français, avec son vocabulaire, sa grammaire, sa syntaxe. Ensuite, confions aux régions le soin d'organiser la survie de ces langues et dialectes. Mais il n'y a aucune raison pour que l'État organise des enseignements immersifs dont serait banni l'enseignement de la langue française, officielle depuis 1539.*

Quand on lit (plus exactement regarde) les affiches de manifestants de Guingamp en faveur de l'enseignement immersif du breton :

MA C'HARANTEZ OUZH MA YEZH VO KRENVOC'H EGET HO JAKOBINE GEZH²⁸

on peut avoir de justes craintes pour d'éventuels rapports avec la langue française, et ce d'autant plus que « les enfants n'ont souvent aucun enseignement en français avant la classe de CE1 ». Par ailleurs, « lorsqu'ils sont au collège, ils peuvent suivre leurs cours d'histoire ou de mathématiques en breton ou en basque etc. et les défenseurs de ce type d'enseignement promeuvent les bénéfices du bilinguisme et les très bons résultats de leurs élèves au bac qu'ils passent pourtant en français. Leurs détracteurs, dans les rectorats, rétorquent que les familles qui y inscrivent leurs rejetons sont issues de milieux plutôt aisés ou intello-militants et que cela n'a donc rien d'étonnant ». « Faux ! nous recevons beaucoup de classes moyennes et populaires. Les élites préfèrent du bilingue en anglais » assurent les établissements ²⁹».

28 Malheureusement, tous mes efforts pour obtenir la traduction automatique de cette phrase ont été vains. L'ensemble des dictionnaires breton-français proposés par mon ordinateur n'ont reconnu que très peu de mots. Inquiétant !!

29 Citation également empruntée aux réseaux sociaux.



Conclusion

Accepter avec toute la bienveillance possible le renouveau des langues régionales et même « *reconnaître à chaque citoyen le droit imprescriptible de pratiquer celle de son choix dans la vie privée et publique* », rien là de répréhensible. Mais le conflit actuel porte évidemment – répétons-le, même si l'on nous assure qu'il n'y a pas de quoi se lamenter - sur **l'enseignement immersif**. Une pédagogie de type optionnel, comme pour les langues étrangères, pourrait toucher beaucoup plus d'élèves remarque-t-on fort justement et, du même coup, sauvegarderait le français comme langue de la République. Le *Conseil Constitutionnel* sollicité par Jean-Michel Blanquer, a du reste déclaré anticonstitutionnelle l'immersion. Cela a *ipso facto* valu aux anti-langues régionales l'accusation de *s'être attaqués à une méthode pédagogique*, interdisant du même coup la modification de l'article 2 de 1992 de la Constitution, donc empêchant que les langues régionales soient mises à égalité avec le français.

Il y a, en effet, une différence considérable en faveur de la langue commune à tous les Français et une des 75 langues régionales n'existant réellement que pour une région déterminée parfaitement en droit de défendre sa langue et sa culture. Mais si un Basque un Corse et un Catalan veulent communiquer, il est clair qu'ils ne le peuvent qu'en français. Alors d'accord, défendons les langues régionales mais restons fidèles à François premier : parlons français et surtout écrivons en français. Cela n'a pas été d'emblée facile mais ne remettons tout de même pas le compteur à zéro après 5 siècles d'efforts.

S'ajoutent également, au problème de l'immersif, des raisons financières puisqu'il est question du versement d'un forfait scolaire aux écoles privées et associatives sous contrat. Les intéressés parlent donc déjà avec indignation d'un éventuel militantisme antilangues régionales de la part du *Conseil Constitutionnel*. François Bayrou, adepte du béarnais, a déclaré que « *les écoles immersives étaient en danger de mort* ; Jean Castex, locuteur du Catalan a missionné deux députés sur ce sujet. Quant au Président Macron, par amitié pour Bayrou sans doute, il est lui aussi intervenu auprès du *Conseil Constitutionnel* à propos des bienfaits de l'enseignement immersif en langue régionale.

Pauvre France qui ne sait plus à quel Saint se vouer pour se tirer des pattes multi – tentaculaires des tenants de la sainteté des langues de leurs aïeux. Il suffit pour cela de rappeler les principales lois proposées depuis le milieu du XX^e siècle :

- 1951 : Loi Deixonne protégeant le breton, le catalan et d'autres langues mineures, adoptée par l'Assemblée Nationale puis abrogée ;
- 1975 : Loi Haby favorable à un enseignement des langues et cultures régionales tout au long de la scolarité (abrogée) ;
- 1975 : Loi Bas-Lauriol rendant obligatoire le français dans l'affichage public et la publicité (avec possibilité de traduction du texte français dans une autre langue) ;
- 1994 (4 août) : Loi Toubon (en vigueur) autorisant l'enseignement des langues régionales et minoritaires ;

À quoi s'ajoute la Loi Paul Molac (2021) déjà signalée *supra*.

Tout ce souci procède d'un idéal très élevé. En France, on est d'accord pour que chaque citoyen n'oublie pas d'où il vient mais aussi, et surtout, qu'il accepte de partager les valeurs du pays où il vit désormais, donc également son Histoire et sa destinée. Au fond, en France, il n'y a pas de minorité puisque la mère-patrie se veut une et indivisible et prône l'assimilation comme l'idéal à atteindre par tous. Comme on le voit, sur le sujet sacré de sa langue-culture, le grand pays de France est *ondoyant et divers*. Son effervescence à ce propos en est la preuve flagrante. Mais ce qui est sûr, c'est que depuis 1539, l'Edit de Villers-Cotteret est déjà cinq fois centenaire. Comme nous aimons la richesse étonnante de la diversité linguistique de France, au nom de la mémoire du CREDIF, souhaitons-lui une très longue vie nourrie de l'espoir que le français restera *ad vitam aeternam*, son unique Langue majeure.

Que de temps perdu pour des motifs bien légers au regard de la politique internationale de la France qui ne peut être conduite, n'en déplaise aux régionalistes, qu'en langue Française. Cela dit, voici un échantillon copieux des critiques récentes officiellement formulées sur Internet :

- *« Il est pour le moins inconvenant de vouloir protéger les minorités chez les autres tout en admettant qu'il n'y en a pas sur son territoire, comme il n'est pas crédible de prétendre préserver la diversité culturelle en Europe, sans même souscrire aux engagements internationaux reconnus par tous. En continuant à se maintenir à l'écart d'une évolution importante en cette matière, la France perd l'influence qu'elle pourrait exercer en montrant qu'elle est capable d'adapter son droit aux réalités contemporaines.*
- *La France demeure pratiquement le seul pays de l'Union européenne à conserver dans sa constitution des dispositions privilégiant une seule langue officielle (art. 2) sans faire la moindre allusion au statut des langues nationales implantées historiquement sur son territoire, sauf à l'article 75-1 (« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », sans accorder de droit).*
- *La France combat l'hégémonie de la langue anglaise au plan mondial, mais elle fait elle-même sur son territoire ce qu'elle reproche à l'anglais dans le monde. Autrement dit, la France refuse de faire vivre en son sein ce qu'elle appelle de ses vœux dans le monde : la diversité linguistique.*
- *D'ailleurs, une telle attitude aussi rigide fait sourire la plupart des observateurs dans d'autres pays, qui ne comprennent pas un tel refus et une telle peur. Il ne reste pratiquement que la France et les États-Unis à considérer la diversité linguistique comme une menace pour l'unité nationale du pays, si l'on fait exception des pays-voyous comme la Birmanie ou la Corée du Nord. Comme la France n'est pas la Birmanie ni la Corée du Nord, il est malaisé d'accepter de sa part une telle réticence.*

Mais avant de pousser – dans les prochains volumes - mon analyse des accords et/ou complicités multiples qui ont été à la manœuvre dans la « ténébreuse affaire » CREDIF conclue en septembre 1996, je me risquerai à dire, comparaison n'étant évidemment pas raison, que le célèbre roman de Balzac ayant ce même titre, s'acheva, hélas, sur un procès truqué aboutissant à la condamnation à mort de 3 innocents. Je ne sais trop pourquoi, mais cela m'inspire... disons... comme une grande tristesse.



Éléments bibliographiques

Adami, H., André. V. 2015. *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*. Berne : Peter Lang, Éditions scientifiques internationales.

Arendt, H.1972. *La Crise de l'Éducation extrait de la Crise de la Culture*. Paris : Éditions Gallimard, Folio Essais.

Arendt, H.1972. *Between past and Future*. Paris : Gallimard, Folio Essais.

Davies, Ch. 2009. *Toward a common language*. Varsity n° 701.

Fourquet, J. 2019. *L'Archipel français*. Paris : Éditions du Seuil.

Fourquet, J., Cassely, J-L. 2021. *La France sous les yeux*. Paris : Éditions du Seuil.

Geoffroy, C. 2001. *La mésentente cordiale, voyage au cœur de l'espace interculturel franco-anglais*. Préface de Claude Hagège. Paris : Grasset / Le Monde.

Hagège, C. 1987. *Le français et les siècles*. Paris : Odile Jacob.

Krämer, W.2013. *Muttersprache :Motor kreativen Denkens*. Trivium, n° 15.

Le Boterf, G. et ali. 1985. *L'Audit de la formation professionnelle*. 3^e édition, les Éditions d'organisation.

Maurer, B. 2013. *Enseignement des Langues et Construction européenne*. Éditions des archives contemporaines.

Sourreil, A. 1982. Préface de « *Le félibrige à l'école* », dirigé par Robert Laffont : « Langue dominante, langues dominées », edilig *cahiers de l'Éducation permanente*, p.11.

❧ *Annexes* ❧

Présentation de l'auteur de ce deuxième volume



Jacques Cortès, a été Professeur à l'**Athénée Français** et à l'**Université Chuo** de Tokyo de 1963 à 1971, puis Professeur à l'**Université Mohamed V** de Rabat Maroc (1971-1972) et enfin expert de l'UNESCO détaché à l'*Université de Kinshasa* (1972-1973).

De retour en France il a été Directeur-adjoint puis Directeur du CREDIF pendant 13 années (1973-1986) à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud où il a été nommé Professeur des Universités en 1983.

Il a ensuite fondé et dirigé **L'IDELF** (Institut pour le Développement des échanges en langue française) et créé aux États-Unis, la revue « **Pages d'Écritures** » *en collaboration avec la Mission Laïque française* (1986-1989).

Aujourd'hui Professeur honoraire, il préside le **GERFLINT** (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue internationale) créé en 1999 sous la Présidence d'honneur **d'Edgar Morin**. Le GERFLINT publie et diffuse partout dans le monde **les Revues Synergies du GERFLINT** et la **Collection scientifique Essais Francophones**.



❧ *Table des matières* ❧
Volume 2

« *Une ténébreuse Affaire* »

1. Une opération de rupture organisée au plus haut niveau politique	page 6
2. Panorama rapide des événements mondiaux du XX ^e siècle...	page 12
3. Pauvre et grand CREDIF	page 17
4. Mon activité professionnelle après mon départ de la direction du CREDIF.....	page 20
5. Une nouvelle Tour de Babel et ses quatre dangers	page 26
1 ^{er} danger	page 28
2 ^e danger	page 29
3 ^e danger	page 31
4 ^e danger	page 31
Conclusion	page 34
Éléments bibliographiques.....	page 38

❧ *Annexes* ❧

Présentation de l'auteur de ce deuxième volume	page 41
Volumes parus et à paraître dans la <i>Série CREDIF</i>	page 43
Volumes parus dans la <i>Collection Essais francophones</i>	page 44

Essais francophones. Série CREDIF
Série dirigée par Jacques Cortès et Sophie Aubin
<https://gerflint.fr/essais-francophones-serie-credif>



Volumes parus dans cette série

Volume 1 : Jacques Cortès. Mai 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Exorde. 26 ans après sa disparition, peut-on parler encore du CREDIF ?** 44 pages. https://gerflint.fr/images/Collections/Credif/serie_credif_vol_1.pdf

Volume 2 : Jacques Cortès. Juin 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». « **Une ténébreuse affaire** », 44 pages.



À paraître

Volume 3 : Jacques Cortès. 2022. *Le CREDIF (1950-1996). Centre de recherches et d'études pour la diffusion du Français.* « Chronique d'une mort annoncée ». **Esquisse anthropologique du CREDIF. Caractéristiques historiques, culturelles et politiques.**



Essais francophones

Collection scientifique du GERFLINT

dirigée par Jacques Cortès

<https://gerflint.fr/essais>

Responsables éditoriaux

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne), Thierry Lebeau (France),
Inessa Cortès (France).



Volumes parus dans la collection

Volume 1 : Ruggero Drueta (Coord), 2012. *Claire Blanche-Benveniste. La linguistique à l'école de l'oral*, 171 pages. https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/Collection_Essais_francophones1_2012.pdf

Volume 2 : Jacques Cortès (Dir.), 2014. *Les enjeux de la laïcité à l'ère de la diversité culturelle planétaire*, 400 pages. https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/Enjeux_de_la_Laicite_Gerflint.pdf

Supplément au volume 2 : Jacques Cortès, 2018. *La laïcité aujourd'hui. Stabilité, dignité et progrès d'un concept ouvert sur la diversité*, 27 pages.
https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_supplement_2018_vol_2

Volume 3 : Jean-Pierre Cuq (Dir.), 2016. *L'enseignement du français dans le monde. Livre blanc de la FIPF*, 285 pages. https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_3.pdf

Volume 4 : Thái Thu Lan, Jacques Cortès (Coord.), 2017. *Stendhal au Vietnam. Colloque National de Huê*, 140 pages. https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_4.pdf

Volume 5 : Jacques Cortès, 2018. *Langue-culture française et neurosciences cognitives. Essai de bilan en 2018*, 99 pages. https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_5_2018.pdf

Volume 6 : Rachele Raus (Coord.) 2019. *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, 184 pages.
https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_6_2019.pdf



Catalogages, indexations et référencements

BNF (catalogue général)
CCfr (Catalogue collectif de France)
Ebsco Discovery Service (EDS)
ISSN Portal- ROAD
LISEO (France éducation international)
La Bibliothèque européenne
Mir@bel

MLA International bibliography
ProQuest central
Sudoc (ABES)
UlrichsWeb
WorldCat (OCLC)
Zenodo

GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

Information et accès à l'intégralité de ses revues et publications :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/Base/base.html>

gerflint.edition@gmail.com



Essais francophones. Série CREDIF - Volume 2 / 2022
Couverture, conception graphique et mise en page :
Emilie Hiesse, France



© GERFLINT, Sylvains-les-Moulins, France
ARK : <https://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb47043802w>
Bibliothèque nationale de France – juin 2022

Nous quittons Gabriel Garcia Marquez pour « la ténébreuse affaire » du « Cousin Pons » de Balzac, très brave homme que sa brillante parentèle croit socialement insignifiant jusqu'à ce que, découvrant les trésors qu'avec sa pauvre rente et son art de chiner il est parvenu à accumuler comme tableaux et autres objets d'art, ils entreprennent de faire ce qu'il faut pour mettre la main sur ce patrimoine d'excellence. Tout cela nous entraîne à des doutes (que le Cousin Pons ne peut que regretter) sur l'honnêteté des Camusot de Marville.

Jacques Cortès



Essais francophones
Collection scientifique du GERFLINT
Série CREDIF
www.gerflint.fr
ISSN 2805-8754